

Budget communal – 22300

Compte Administratif 2019

FONCTIONNEMENT

Dépenses de fonctionnement : 824 993,82€ (747 159,22€ en 2018).

011 - Un montant des charges à caractère général en forte hausse par rapport à 2018 (+51 980,38€) marquant le rattrapage des nombreuses factures 2018 non transmises en trésorerie à la fin de l'exercice 2018 suite à l'absence de gestionnaire comptable. Les dépenses d'achat de prestations (6042 - Repas Cantine), d'eau (60611), d'électricité (60612), de maintenance (6156), de fêtes et cérémonies (6232), de publications (6237) sont principalement impactées. De nombreuses imputations comptables ont été modifiées pour respecter la réglementation rendant délicat la lecture et la comparaison avec l'exercice précédent.

012 - Des charges de personnel en hausse (+33 113,14€). Une année pleine en versement pour l'ensemble des postes et un recours à du personnel de remplacement afin de pallier aux absences justifiées des personnels : un agent titulaire rémunéré à plein traitement mais placé en mi-temps thérapeutique avant de partir en retraite. Rémunération des agents recenseurs.

014 – Une augmentation progressive des charges transférées à la Communauté d'Agglomération du Grand Dax.

65 - Des charges de gestion courante en hausse significative (+ 15 349,58€) en raison notamment d'un rattrapage des contributions obligatoires versées au SIVU Chesnaies et des subventions aux associations.

66 - Des charges financières en forte baisse (-19 932,49€) par rapport à l'exercice précédent qui avait été impacté par la renégociation des emprunts communaux (pénalités et intérêts).

Recettes de fonctionnement : 960 423,69€ (928 387,49€ en 2018) en hausse de 32 036,20€ pour l'exercice et conformes aux attentes pour l'ensemble des chapitres budgétaires

64 – Remboursement des charges de personnel en très forte hausse (+18 214,63€) marquant le rattrapage sur plusieurs années des mises à disposition syndicales.

70 – Produits et services en légère augmentation (+5 993,27€) exclusivement en raison des recettes liées à la cantine et à la garderie très fréquentée en 2019.

73 – Les impôts et taxes baissent de 5 602,00€.

74 – Les dotations, subventions et participations en hausse légère (+13 511,39€).

75 – En baisse légère (- 2 316,06€) due à la correction des imputations erronées de 2018. À noter les faibles revenus des locations de salles en comparaison de leurs plannings d'utilisation.

Au titre de l'exercice 2019, la section de fonctionnement dégage un excédent de 135 429,87€ (-45 798,33€). Avec la prise en compte de l'excédent 2018, le résultat définitif en fonctionnement s'établit à 608 160,24€ (+77 480,99€).

INVESTISSEMENT

La comparaison d'un exercice sur l'autre des dépenses et recettes d'investissement n'apporte aucun éclairage sur la gestion de cette section, l'investissement relevant de décisions communales pour la réalisation de projets qui peuvent être étalés sur plusieurs exercices.

Dépenses d'investissement : 274 680,75€

Le montant des dépenses s'établit (hors déficit de l'exercice 2018) à 268 349,02€.

40% de ces dépenses sont imputables travaux de chemisage du réseau pluvial et 20% imputables au remboursement du capital des emprunts (51 848,86€). Le reste des principales dépenses concernent :

- Taxe d'aménagement : un reversement de trop perçu de 11 327,66€ sur à une erreur de taux de la DDFIP.
- Études : 23 927,60€ dont 19 691,60€ pour la réalisation des travaux d'aménagement de la « Maison de santé ».
- Bâtiments scolaires : 22 727,30€ pour la toiture de l'école maternelle.
- Autres bâtiments : 9 549,37€ pour Chemisage du réseau pluvial : 30 552,00€
- Aire de jeux de l'école : 19 896,00€
- Gestionnaire d'accès : 9 441,34€
- Divers mobiliers : 4 845,40€
- Autres immobilisations : 1 663,99€
- Travaux : 7 037,03€

Le montant des restes à réaliser en dépenses pour l'exercice 2019 s'établit à 70 514,58€.

Recettes d'investissement : 499 035,57€

Le montant des recettes s'établit à 499 035,57€. Plus de la moitié de ces recettes résulte du reversement de l'avance concédée au budget du lotissement Lassalle (266 652,00€).

Les réserves financières (1068 - Excédent capitalisé) représentent 108 370,69€, au même niveau que l'emprunt réalisé (110 00,00€) pour les travaux de chemisage.

Le montant des restes à réaliser en recettes pour l'exercice 2019 s'établit à 63 754,77€.

Au titre des écritures de l'exercice 2019, la section d'investissement dégage exceptionnellement un excédent de 230 686, 55€.
Après prise en compte du déficit d'investissement 2018 (6331,73€), l'exercice se conclut par un excédent de 224 354,82€.